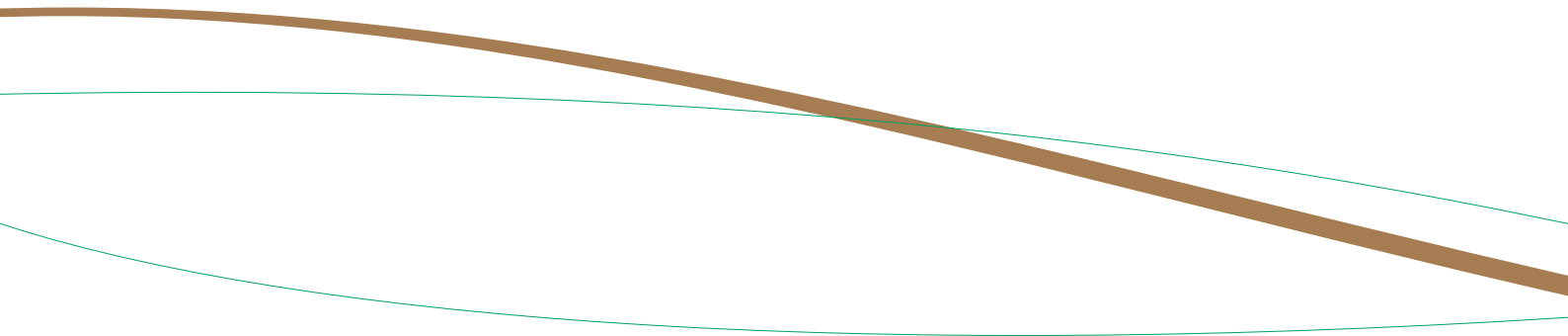


Rapport annuel 2012





Ce rapport est illustré par une série de photos prises sur les marchés vaudois et mettant en avant le travail des artisans et petits commerçants de notre canton. Retraites Populaires partage avec eux l'attribut de la proximité qui, avec la mutualité et le savoir-faire, constituent les trois valeurs de l'institution.

Couverture: marché de Morges

Coordination et édition:
Retraites Populaires, Service communication
www.retraitepopulaires.ch/rapports

Concept et mise en page:
Théorème Communication, www.theoreme.ch

Crédits photos:
Chris Blaser (p. 4), Valdemar Verissimo (pp. 6, 9, 10, 15, 19, 21, 24, 29, 34)

Identité corporative:
Moser design, www.moserdesign.ch

Impression:
Entreprise d'arts graphiques Jean Genoud SA, CH-1052 Le Mont-sur-Lausanne, www.genoudsa.ch

4
Editorial

7
**Retraites Populaires
en un coup d'œil**

11
Une institution responsable

12
Nos métiers

12 Assurance vie et prévoyance

15 Gestion d'institutions
de prévoyance

16 Immobilier et location

18 Prêts hypothécaires

19 Gestion de fonds

20
Politique de placement

30
Produits et charges

31
Répartition du bilan

32
Comptes annuels

34
Annexe aux comptes

36
**Rapport de l'organe
de contrôle**

Editorial



Retraites Populaires a de quoi être satisfaite de l'exercice 2012, qui a été très favorable pour les placements, avec une performance de 6,76%. Ce taux supérieur au marché répond à nos besoins et a permis d'améliorer notre assise financière. De telles données sont d'autant plus réjouissantes qu'elles interviennent malgré une situation économique mondiale encore instable.

L'encaissement de primes pour l'activité d'assurance vie et de prévoyance est de CHF 610 millions. Ce meilleur résultat historique permet à Retraites Populaires de garder son troisième rang sur le marché, auquel elle se compare favorablement, une fois de plus. La clientèle maintient sa confiance dans les

produits sûrs proposés par Retraites Populaires : ce constat vient confirmer que notre stratégie est la bonne.

Dans le 2^e pilier, nous avons mené à bien les travaux de création des deux nouvelles fondations (en place depuis le 1^{er} janvier 2013), afin de se conformer à l'évolution de la législation fédérale. Le public n'a toutefois pas à se soucier de ce changement purement organisationnel : nos prestations de prévoyance professionnelle continuent d'être commercialisées de manière simple et claire sous la marque unique Retraites Populaires. L'exercice 2012 a permis également de compléter notre gamme de 3^e pilier avec le nouveau produit : RP Rente immédiate certaine.

Dans son métier d'immobilier et location, secteur où elle est acteur majeur du canton, Retraites Populaires a ouvert en 2012 des chantiers à Aigle ainsi qu'à Moudon. Près d'une centaine de nouveaux logements y sont en construction, contribuant ainsi à désengorger un marché encore tendu.

En matière de prêts hypothécaires, Retraites Populaires a continué de soutenir les desseins des habitants de notre canton désireux d'acheter ou de bâtir leur nouveau domicile. A fin 2012, elle totalise CHF 371,8 millions octroyés en prêt et crédit, répartis sur près de 1200 dossiers, dont certains financements d'EMS, domaine en constant développement.

Nos spécialistes en gestion d'institutions de prévoyance ont été sollicités en 2012 notamment par les mesures structurelles de la CPEV ou la CIP, dont nous sommes la gérante. L'adaptation aux nouvelles dispositions du droit fédéral se poursuit avec satisfaction, en application des demandes formulées par les conseils d'administration de ces entités autonomes.

Plusieurs projets ont abouti en 2012 afin d'améliorer l'accessibilité à nos prestations et clients. En octobre, nous avons mis en production la plateforme Extranet Retraites Populaires, un outil de travail pratique et moderne destiné à différents professionnels avec lesquels collabore l'institution. Les nouveaux horaires introduits en novembre permettent à notre entreprise d'accueillir ses clients une demi-heure plus tôt, en réponse aux demandes exprimées : à Lausanne, nos portes s'ouvrent désormais à 8 h et ferment à 16 h 30.

Retraites Populaires a continué de soutenir de nombreuses manifestations culturelles et sportives, développant ainsi sa notoriété. Elle a choisi le thème des familles recomposées et personnes divorcées comme thématique de son cycle annuel de conférences dans le canton : notre image de proximité avec la population et de partage du savoir-faire découle de ces échanges, comme des efforts d'information et de vulgarisation que nous déployons en répondant régulièrement aux sollicitations des médias.

Pour souligner ce lien fort qui nous unit à vous, nous avons choisi d'illustrer ce rapport annuel sur la thématique de la proximité. Les visages humains mis en avant sont ceux d'artisans présents chaque semaine sur nos marchés. Ces hommes et femmes sont en contact quotidien avec la population et c'est pourquoi Retraites Populaires voit en eux une vertu d'authenticité qu'elle partage.

L'année 2012 a connu plusieurs changements importants au sein de notre institution. En mai, un nouveau directeur, Serge Ledermann, a rejoint notre Comité de direction en tant que responsable de la Division finances. En novembre, deux départs ont été annoncés, à la tête de la Direction générale et de la Division immobilier. Depuis lors, des processus de recrutement se sont déroulés et ont permis de compléter l'équipe de direction.

Pour les clients et partenaires de l'institution, 2013 s'annonce comme un exercice de consolidation. Nous sommes confiants en l'avenir de Retraites Populaires, qui peut compter sur une direction, des cadres ainsi que des collaborateurs compétents et motivés. Nous réitérons nos remerciements au regard de la qualité du travail accompli.

Jacqueline Maurer-Mayor

Présidente

Claude Richard

Directeur général



Junior Dantas, maraîcher,
marché de Vevey



Retraites Populaires en un coup d'œil

Notre mission, nos valeurs

Retraites Populaires est proche de ses clients. Elle en comprend les attentes et les besoins. Elle partage leur culture et une certaine vision du monde. D'origine vaudoise, l'entreprise se distingue par son approche mutuelle et sa volonté affirmée de placer l'individu au centre de ses préoccupations. Elle est en outre reconnue pour son sens aigu de la responsabilité sociale et son éthique.

Spécialiste de l'assurance vie, de la prévoyance et de la gestion d'importantes caisses de pensions, Retraites Populaires est aussi active dans les domaines de l'immobilier, des prêts hypothécaires et de la gestion de fonds. Elle délivre une performance durable en tirant le meilleur des compétences de chacun de ses métiers et en faisant que tous ses services travaillent en symbiose.

Trois valeurs fondamentales décrivent Retraites Populaires. Principe fondateur, la mutualité est appliquée dans les métiers primordiaux de notre institution de droit public, qui n'a pas d'actionnaires à rémunérer. De son côté, le savoir-faire découle de l'expertise développée dans plusieurs domaines d'activité. Il permet de proposer aux clients des produits simples et accessibles, ainsi qu'une gestion personnalisée et performante. Enfin, la valeur de proximité vient souligner qu'en tant qu'acteur économique ayant son siège social à Lausanne, Retraites Populaires participe au développement du canton de Vaud tout en préservant son caractère proche de ses clients, fournisseurs et partenaires.

Chiffres clés (31.12.2012)

Fortune sous gestion : CHF 17,6 milliards
Encaissement de primes : CHF 610 millions
Total du bilan : CHF 5,13 milliards
Appartements sous gestion : près de 12 700
Stationnements sous gestion : plus de 13 900
Surfaces commerciales sous gestion : plus de 136 200 m²
Personnel : 356
Apprentis : 15

Mandats de gestion

- Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV)
- Caisse intercommunale de pensions (CIP)
- Profelia, fondation de prévoyance
- Forces Vives Compagnie d'assurances sur la vie SA
- Caisse de pensions du personnel de l'ECA et de Retraites Populaires (CP ECA-RP)

Mandats partiels

- Caisse de pensions du personnel communal de Lausanne (CPCL)
- Caisse cantonale d'assurance populaire (CCAP), Neuchâtel

Conseil d'administration 2012

Présidente

Jacqueline Maurer-Mayor, conseillère d'Etat honoraire

Vice-président

Jean-Robert Yersin, maître au gymnase

Administrateurs

Philippe Dumoulin, conseiller indépendant

Pierre-Yves Maillard, conseiller d'Etat, chef du Département de la santé et de l'action sociale

Isabelle Moret, conseillère nationale, avocate

Oliver Peters, directeur administratif et financier du CHUV

Francis Randin, ancien chef du Service cantonal d'analyse et de gestion financières (SAGEFI)

Secrétaire

Olivier Berthoud, directeur adjoint

Comités

A fin 2012, le Conseil d'administration a constitué deux comités qui sont entrés en fonction le 1^{er} janvier 2013 :

le Comité d'audit et risque (CAR) et le Comité de gouvernance, éthique et personnel (GEP).

Comité de direction 2012

Direction générale

Claude Richard

Actuariat et gestion

Alain Pahud

Marketing et conseil

Philippe Doffey

Services

Johnny Perera

Finances

Damien Bianchin (jusqu'au 30 avril)

Serge Ledermann (depuis le 1^{er} mai)

Immobilier

José Carlos Molina

Expert agréé

Stéphane Riesen, expert en caisses de pension, Lausanne

Pour chaque exercice, l'expert présente un rapport qui porte essentiellement sur l'application des tarifs et des conditions d'assurances, sur les bases techniques ainsi que sur le calcul, l'intégralité et la couverture des réserves mathématiques.

Organe de révision

Ernst & Young SA, Lausanne



Henri-Daniel Champier, poissonnier, marché de Clarens





Roger Clot, fromager,
marché du Col des Mosses



Une institution responsable

Impacts sur le canton

Avec quelque 370 collaborateurs et 780 personnes actives dans les services d'entretien des bâtiments gérés, ainsi qu'un nombre non négligeable d'emplois générés par les projets immobiliers ou autres mandats locaux, Retraites Populaires est un acteur important du marché vaudois du travail.

Une centaine d'activités culturelles et sportives organisées dans le canton comptent sur le soutien de Retraites Populaires. A cela s'ajoute notre action en faveur de la sauvegarde du patrimoine vaudois. Retraites Populaires contribue également au développement des médias locaux et régionaux par la publication d'annonces.

Ethique et qualité

Retraites Populaires satisfait à des critères éthiques élevés. Elle applique la Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP) en matière de loyauté dans la gestion des fonds de la prévoyance professionnelle, qui est un code de bonne conduite complétant les dispositions légales en la matière. De plus, nos conseillers ne sont pas rémunérés à la commission. Ils veillent à rester au plus près des besoins réels des clients, afin de préserver un climat de satisfaction et de confiance. Retraites Populaires est notamment certifiée ISO 9001, Entreprise formatrice, Equal Salary et Nativa plus.

Sur internet :

www.retraitespopulaires.ch/ethique

Développement durable

Le développement durable implique la préservation des fondamentaux de la vie, la conservation durable des ressources naturelles, l'intégration de tous dans la société civile, ainsi que la sauvegarde des intérêts des générations futures.

Retraites Populaires a poursuivi en 2012 la consolidation des mesures découlant de son plan de mobilité. Elle a amélioré sa politique de recrutement veillant à compter au moins 1% de collaborateurs à capacité réduite, en instaurant l'objectif de doubler ce chiffre en deux ans. Retraites Populaires a mis en place au cours du dernier exercice un système performant de tri des déchets à la source. Les locaux abritant les serveurs informatiques ont été transformés (plafond, plancher, isolation, climatisation) afin d'en optimiser le bilan énergétique. L'outil de mesure de la consommation d'eau, d'électricité et de chauffage a été installé dans le complexe. Les premiers résultats sont attendus en juin 2013.

Sur internet :

www.retraitespopulaires.ch/durable

Parts d'investissements socialement responsables	31.12.2012	31.12.2011	31.12.2010
Obligations libellées en CHF	7,14	5,59	4,75
Obligations libellées en monnaies étrangères	7,44	5,36	4,65
Actions de sociétés suisses	14,02	14,68	14,87
Actions de sociétés étrangères	6,12	5,97	4,86
Microfinance	100	100	100
Placements privés	3,64	2,14	0

Nos métiers

Assurance vie et prévoyance

2^e pilier Prévoyance professionnelle

RP Entreprise

Solution pour les entreprises, divisée en trois palettes de plans de prévoyance modélisés :

- Palette Standard : plans qui répondent uniquement aux exigences légales minimales telles qu'elles sont prévues par la LPP avec la possibilité d'augmenter les taux épargne de 1%.
- Palette Classique : plans qui offrent une prévoyance améliorée épargne et/ou risques ainsi que l'option de définir les prestations risques en pourcentage du salaire assuré.
- Palette Optima : plans qui offrent une prévoyance de haut niveau et différentes options permettant de personnaliser l'organisation de la prévoyance de l'entreprise.

Les spécialistes de Retraites Populaires conseillent et proposent également des solutions de prévoyance sur mesure, ainsi que des solutions complémentaires pour les cadres.

A partir de 2013, ces activités seront offertes dans le cadre de deux fondations collectives (la première pour les plans de prévoyance de base, la deuxième pour les plans complémentaires). Elles proposeront des prestations garanties à 100%.

Sur internet :

www.retraitespopulaires.ch/rp-entreprise

RP Arc-en-ciel

Solution pour les particuliers qui quittent ou perdent leur emploi et ne le remplacent pas immédiatement. Fait le pont entre deux caisses de retraite. Ce produit très attractif offre actuellement un taux d'intérêt identique au taux LPP. Sa flexibilité en fait un produit rare sur le marché : l'assuré qui atteint l'âge de la retraite peut en effet encore choisir à ce stade entre rente de vieillesse ou capital.

Sur internet :

www.retraitespopulaires.ch/rp-arc-en-ciel

3^e pilier Prévoyance individuelle

Retraites Populaires propose une gamme complète de produits, tant dans les assurances de rentes que dans les solutions de capitaux, qui permettent à chacun de prévoir et d'épargner à son rythme et selon ses besoins. Spécificité Retraites Populaires : l'assurance de rentes dans sa variante « exclusive » garantit aux ayants droit de l'assuré le remboursement intégral, à son décès, du capital investi, même si des rentes lui ont été versées.

RP Rente immédiate

L'assuré confie un capital en une fois à Retraites Populaires, qui détermine le montant de la rente qui lui sera aussitôt versée au rythme d'une périodicité à choix, jusqu'au décès.

RP Rente immédiate certaine

L'assuré confie un capital en une fois à Retraites Populaires, qui le transforme en rentes qui lui seront versées sous forme de revenu supplémentaire garanti, pendant une durée à choix limitée dans le temps.

RP Rente différée

L'assuré verse année après année les montants qu'il souhaite. A partir d'une échéance librement choisie, Retraites Populaires lui octroie une rente de retraite régulière jusqu'à la fin de sa vie.

RP Refuge

Assurance vie au décès. Financée par un versement unique ou par des versements périodiques, elle offre un capital immédiat aux bénéficiaires en cas de décès du souscripteur. C'est la certitude qu'en cas de décès prématuré, la famille pourra faire face aux engagements financiers.

RP Duo

Assurance vie mixte, décès et épargne. Financée par une prime unique ou par des primes périodiques, elle apporte la sérénité que procure l'alliance de l'épargne et de la prévoyance.

RP Epargne

Assurance en cas de vie. Financée par des versements périodiques, elle permet à chacun d'épargner à un taux d'intérêt nettement supérieur aux comptes d'épargne bancaire.

RP Fonds de placement

Assurance liée à des fonds de placement. Permet de choisir soi-même l'allocation de son épargne parmi les fonds de placement proposés par Retraites Populaires. Dans ce cas, l'évolution des fonds de placement fait varier à la hausse ou à la baisse le montant de l'épargne.

Ces assurances de rentes ou de capitaux peuvent également être constituées sous forme de prévoyance liée et bénéficier ainsi des avantages fiscaux sur les plans fédéral, cantonal et communal.

A chaque étape et projet de vie son produit adapté

	Personnes jeunes	Personnes dans la vie active	Personnes à la retraite
Epargner en toute sécurité	RP Epargne	RP Epargne	
Payer moins d'impôts		RP Rente différée RP Duo primes périodiques RP Epargne RP Fonds de placement	
Garantir l'avenir de ses enfants		RP Epargne	
Acquérir un logement		RP Refuge RP Duo primes périodiques RP Epargne	
Vivre un changement professionnel		RP Arc-en-ciel RP Rente immédiate certaine	
Gérer son entreprise		RP Entreprise	
Faire fructifier son patrimoine		RP Fonds de placement RP Duo prime unique	
Protéger ses proches		RP Refuge	
Préserver un capital		RP Duo prime unique	
Préparer sa retraite		RP Rente différée	
Profiter de la retraite			RP Rente immédiate RP Rente immédiate certaine
Préparer sa succession			RP Rente immédiate

Sur internet:

www.retraitespopulaires.ch/projetsdevie

Meilleur exercice historique

L'encaissement de primes 2012 de Retraites Populaires pour son activité d'assurance vie et de prévoyance est de CHF 610 millions. Ce meilleur encaissement historique permet à Retraites Populaires de garder son troisième rang sur le marché. L'exercice 2012 affiche une progression de 4% par rapport à 2011, soit un résultat plus favorable que le marché (+1,8%). Dans la continuité des années précédentes, l'environnement économique toujours instable en 2012 a encore renforcé l'intérêt de la clientèle pour des produits sûrs, tels que ceux offerts par Retraites Populaires.

Prévoyance professionnelle: très bon exercice

L'année 2012 représente un très bon exercice dans le domaine de la prévoyance professionnelle, tant au niveau de la prévoyance des entreprises, du développement du Fonds de prévoyance de la Société vaudoise de médecine, que des polices de libre passage. Ces dernières réalisent un nouvel exercice record avec CHF 261 millions d'encaissement.

Prévoyance individuelle: succès du nouveau produit RP Rente immédiate certaine

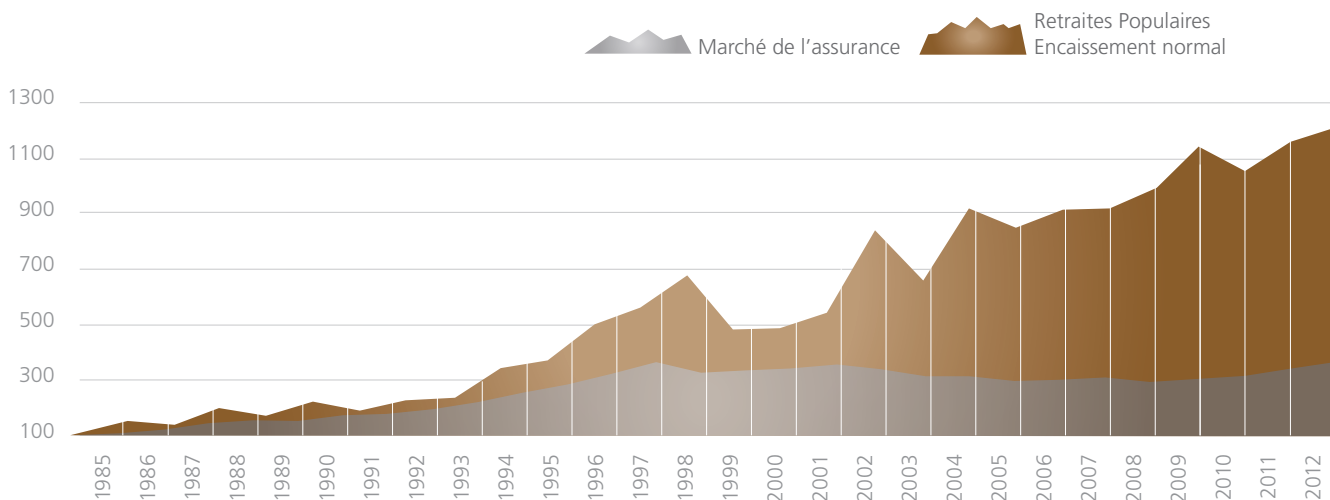
Les produits traditionnels de rentes viagères ont vu leur attractivité diminuer à la suite de l'abaissement du taux d'intérêt technique au 1^{er} janvier 2012. Cette baisse a été en grande partie compensée par le succès du nouveau produit RP Rente immédiate certaine, qui totalise CHF 33 millions d'encaissement.

Evolution 2011-2012	Retraites Populaires	Marché suisse*
Encaissement de primes (prévoyance professionnelle et prévoyance individuelle)	+ 4%	+ 1,8%

* Source: Association suisse d'assurances (ASA)

Les assurances de capitaux dépassent encore une fois la barre des CHF 50 millions avec un encaissement des primes périodiques à nouveau en forte croissance (+16%), gage d'encaissement récurrent pour l'avenir. Une nouvelle fois, cela prouve que dans une conjoncture économique incertaine, les produits Retraites Populaires sont considérés comme valeur refuge.

Evolution de l'encaissement de primes



Base 100 en 1985, date de l'introduction de la LPP

Gestion d'institutions de prévoyance

L'activité de la CPEV et de la CIP s'est poursuivie en phase avec les exercices précédents. Les bons résultats des placements ont permis une amélioration sensible des degrés de couverture.

La fondation de prévoyance Profelia a, quant à elle, poursuivi son développement en 2012 pour atteindre quelque 3000 assurés et pensionnés, et plus de CHF 432 millions de total du bilan à fin 2012.

Sur internet :

www.retraitespopulaires.ch/mandants

Chiffres clés au 31 décembre 2012

	Retraites Populaires	CPEV	CIP	Profelia	Forces Vives	Somme
Assurés	68 220	32 227	11 185	2221	1793	115 646
Pensionnés	33 895	15 070	5095	759	494	55 313
Total du bilan (en CHF)	5,13 mrd	7,846 mrd	2,267 mrd	432,9 mio	228,2 mio	
Encaissement de primes (en CHF)	609,9 mio	635,99 mio	221,34 mio	40 mio	5,2 mio	
Performance brute	6,76%	7,93%	7,75%	6,6%	–	



Basile Monnier, horticulteur, marché de Renens

Immobilier et location

Les fondamentaux du marché vaudois de l'immobilier sont restés globalement inchangés en 2012. La demande demeure soutenue, notamment en raison de la migration nette et des faibles anticipations inflationnistes exprimées par les principaux établissements financiers pour les deux ans à venir. Un brusque relèvement des taux hypothécaires ne semble donc pas à l'ordre du jour. Malgré une situation difficile dans la zone euro, les perspectives économiques suisses sont solides et l'appétit des investisseurs institutionnels en matière d'investissements immobiliers reste élevé. L'activité soutenue dans le domaine de la construction recèle toutefois le risque d'entraîner un excédent d'offres au niveau local, notamment à l'extérieur des grandes agglomérations et plus sensiblement, dans le segment de la copropriété par étages.

La fébrilité ambiante a quelque peu fléchi à la lumière des nouvelles directives en matière d'octroi d'emprunts hypothécaires entrées en vigueur en été 2012, après deux ou trois ans d'euphorie (pendant lesquels certains investisseurs se portaient acquéreurs d'immeubles de rapport à des conditions parfois surprenantes sous l'angle d'une vision de détention à long terme). Au vu des rendements jugés insuffisants, certains acteurs du marché immobilier s'en sont même éloignés ou ont révisé à la hausse leurs critères d'entrée.

Dans ce contexte, la direction de Retraites Populaires a maintenu sa politique d'acquisition prudente et a poursuivi la diversification de la classe d'actifs immobilier suisse par une stratégie de placements qui s'est étendue à différents véhicules collectifs indirects. Parmi ces derniers figurent plusieurs fonds de placement cotés ou fondations suisses, des coopératives immobilières d'habitation ainsi que des fonds de placement axés sur le développement de terrains ou de friches industrielles. Au-delà des critères purement financiers, des éléments d'analyse basés sur la durabilité, la consommation d'énergie ou encore l'impact environnemental sont également pris en compte.

A fin 2012, le montant total investi dans l'immobilier indirect représente CHF 94 millions, soit 9,7% de la classe d'actifs immobilier suisse. Ces investissements offrent aussi l'avantage d'apporter un peu plus de liquidité à cette classe d'actifs et permettent à l'institution d'être présente sur des segments faiblement représentés dans son patrimoine, en particulier l'immobilier commercial et administratif. La diversification géographique est également plus importante, les investissements s'étendant à l'ensemble du territoire national.

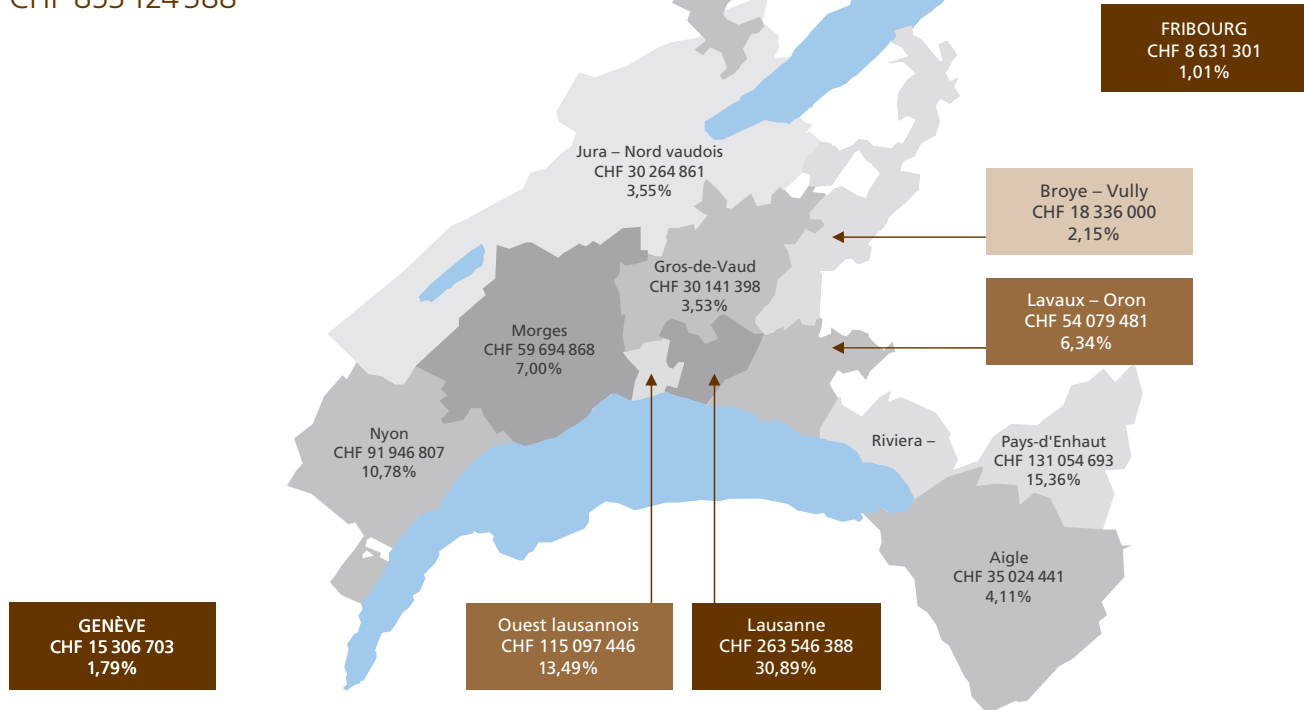
Patrimoine immobilier Retraites Populaires

Adresses postales	289	
Logements	3089	
Stationnements	3507	
Surfaces commerciales (m ²)	42 543	
Etat locatif total (CHF)	60 595 624	
Constructions en cours	Clos-du-Verger 1-3-5 et 2-4-6, Moudon Vergers 11-13, Aigle	75 logements 21 logements
Acquisitions	Jorat 71A, Vers-chez-les-Blanc, Lausanne	Terrain à développer
Ventes	–	–
Principaux chantiers de rénovation terminés	Caroline 9-11-13, Lausanne	Remplacement des câbles d'introduction électrique
	Boveresses 12-14-16-18, Lausanne	Remplacement des fenêtres et portes-fenêtres

Sur internet:

www.retraitespopulaires.ch/patrimoine

Valeur au bilan par district vaudois
et dans les autres cantons au 31 décembre 2012:
CHF 853 124 388

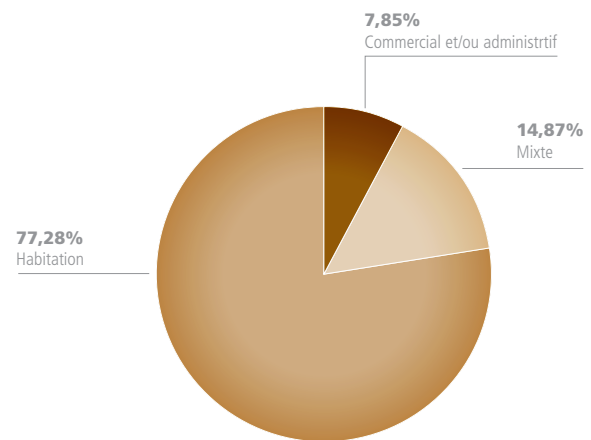


Répartition du patrimoine par type d'immeuble selon la valeur au bilan

Immeuble d'habitation: immeuble dont la part résidentielle de l'état locatif (hors stationnements) est supérieure à 80%

Immeuble mixte: immeuble dont la part commerciale et/ou administrative de l'état locatif (hors stationnements) est comprise entre 20% et 80%

Immeuble commercial et/ou administratif: immeuble dont la part commerciale et/ou administrative de l'état locatif (hors stationnements) est supérieure à 80%



Prêts hypothécaires

A fin 2012, le portefeuille de prêts octroyés par Retraites Populaires totalise CHF 371,8 millions répartis sur près de 1200 dossiers. Tous mandats confondus, ce chiffre avoisine les CHF 1,545 milliard pour quelque 4000 clients. En outre, plus d'une soixantaine d'objets ont été financés par le biais de crédits de construction.

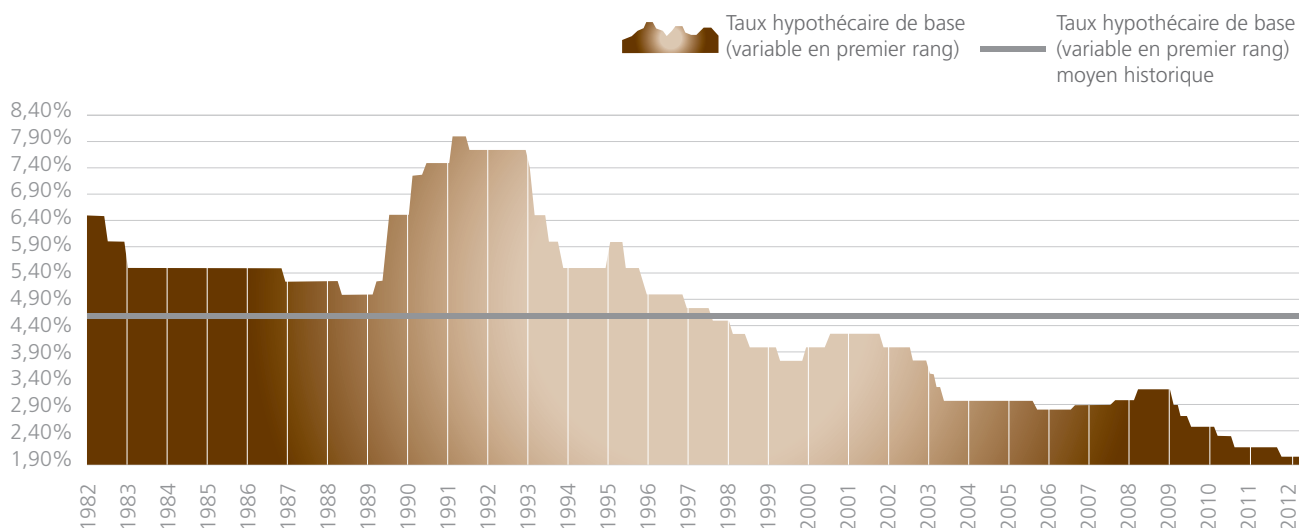
En vertu de la loi qui régit les placements des institutions de prévoyance, la possibilité des prêts est limitée à 80% de la valeur vénale des objets financés. Mais la prudence additionnelle joue aussi son rôle. En ce sens, la politique constante de Retraites Populaires dans son octroi de prêts hypothécaires a contribué à une certaine stabilité dans un marché sujet à de fortes variations au fil des années. Cette optique de mutualité commence à se faire connaître auprès de la clientèle grâce à la transparence pratiquée en matière de taux et de frais, ainsi qu'à nos contacts de proximité. Il est ainsi difficile de trouver sur le marché la publication d'un taux variable plus avantageux que celui de Retraites Populaires, qui a été maintenu à 1,9% durant l'année 2012. Il est à relever que la moyenne historique du taux hypothécaire variable est de 4,56% sur les 30 dernières années.

Le faible niveau des taux d'intérêt engendre une rentabilité basse sur le portefeuille de titres de gages immobiliers (qui comprend les prêts hypothécaires gérés en direct comme les crédits de construction). Les emprunteurs étant de plus en plus attirés par les taux fixes, la part des taux variables a considérablement diminué. La performance est ainsi lissée sur le moyen terme.

En 2013, les démarches visant à renforcer notre image de partenaire en matière de financement seront maintenues. Celles-ci sont bien appréciées de la clientèle, en matière d'offres à taux fixe notamment. La palette des taux fixes a été élargie à toutes les durées de 1 à 20 ans dès le 1^{er} janvier 2013.

Taux et calculateur sur internet :
www.retraitespopulaires.ch/prets

Evolution du taux hypothécaire variable en 1^{er} rang durant les 30 dernières années



Gestion de fonds

Retraites Populaires poursuit son partenariat avec les banques pour exploiter avec compétence le fonds de placement RP Fonds institutionnel, créé en 2004. Cette structure de placements innovante est spécialement réservée aux institutions de prévoyance et d'assurance des secteurs publics et parapublics pour lesquelles une convention de gérance a été signée avec l'accord du Conseil d'Etat. Ce fonds de droit suisse et son organisation ont été approuvés par la FINMA, l'autorité fédérale de surveillance des marchés financiers, sous la direction de FundPartner Solutions (Suisse) SA (société de direction du fonds).

Retraites Populaires gère toutes les classes d'actifs des différents compartiments de RP Fonds institutionnel, en utilisant les compétences de plus de 90 gestionnaires externes.

De plus, l'exercice 2012 a connu la création d'un véhicule de placement, RP Institutional Fund Real Estate pour l'immobilier étranger. Ce fonds de droit luxembourgeois et son organisation

ont été approuvés par la CSSF, Commission de Surveillance du Secteur Financier, sous la direction de FundPartner Solutions (Luxembourg) SA (société de direction du fonds).

Retraites Populaires adhère aux Lignes directrices pour les investisseurs institutionnels en vue de l'exercice des droits sociaux dans les sociétés anonymes.

Enfin, Retraites Populaires s'est en tout temps soucieuse du bien-fondé et de la bonne utilisation des rétrocessions payées par ses prestataires. De ce fait, les rétrocessions font l'objet d'un contrat spécifique dûment validé par le dépositaire qui s'assure que le client, respectivement le mandant, perçoit les montants qui lui sont dus.

Sur internet :

www.retraitespopulaires.ch/gestiondefonds



Politique de placement

Eléments de mise en perspective

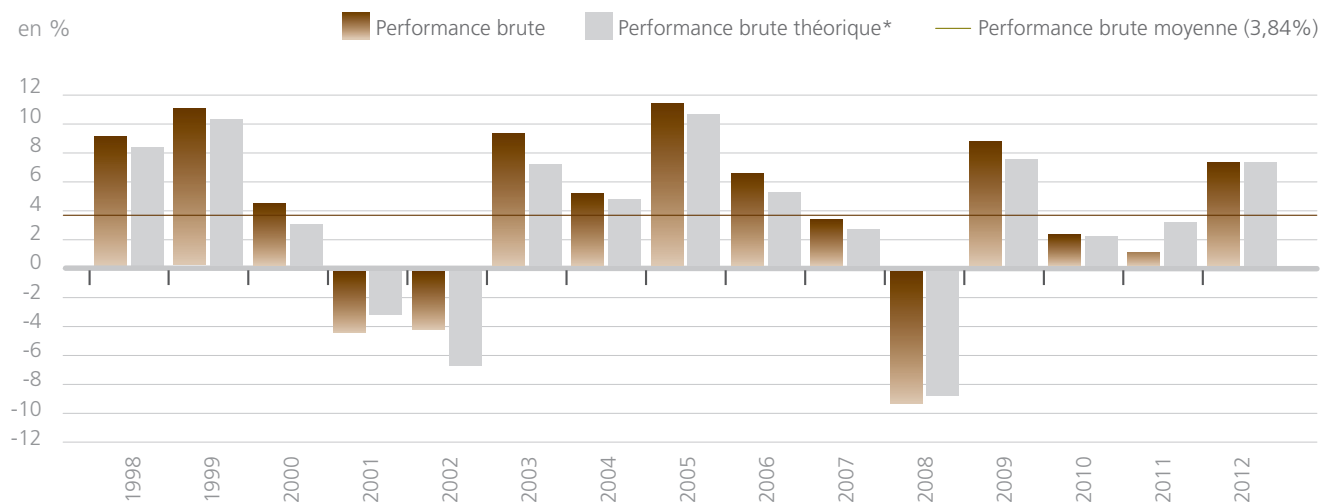
Le Conseil d'administration détermine une allocation des actifs et des marges de manœuvre, à partir d'une proposition élaborée par la Division finances. Cette répartition est basée sur les conclusions de l'analyse performances-risques et de la congruence entre les actifs et les passifs.

La Direction générale contrôle le respect de l'allocation des actifs. De plus, un règlement de placements formalise les compétences et les principales tâches liées à la gestion des actifs. La performance globale 2012 est en ligne avec l'allocation déterminée et avec le marché.

Liquidités

Les disponibilités pour les placements et les prestations sont gérées auprès de PostFinance et des banques. Cette politique très conservatrice permet d'avoir des disponibilités rapidement. Afin de dynamiser la trésorerie, des investissements dans des placements monétaires collectifs ont été maintenus en 2012 avec une bonne diversification (7 placements collectifs). La performance est légèrement inférieure à l'indice de référence avec une volatilité plus basse. Dans cette rubrique figurent également les créances à moins d'une année.

Evolution de la performance globale brute



*Cette performance est calculée en simulant des placements attribués mensuellement selon l'allocation tactique définie par le Conseil d'administration pour la fin de l'année.



Gladys Vuillemin, maraîchère,
marché d'Yverdon-les-Bains



Obligations libellées en francs suisses

Le compartiment des obligations libellées en francs suisses comprend un portefeuille géré en direct, 11 placements collectifs confiés à 8 gestionnaires ainsi que des prêts directs aux collectivités publiques.

Sa performance en 2012 est positive et supérieure à son indice de référence. Le principal contributeur de ce bon résultat est la surpondération du risque crédit (baisse des primes de risque) qui compense la forte baisse des taux (durée plus courte que l'indice de référence). Les contributeurs positifs sont également la gestion directe ainsi que les fonds actifs et thématiques. A noter que la volatilité du portefeuille est légèrement inférieure à celle de son indice de référence par rapport auquel il détient une exposition plus courte en matière d'échéances.

A l'exception de la livre sterling, qui a gagné 2% contre le franc suisse en 2012, les principales monnaies ont terminé l'année en négatif. La baisse s'est limitée à 0,8% en ce qui concerne l'euro, principale monnaie du portefeuille, tandis que le dollar américain et le yen se sont affaiblis respectivement de 2,6% et de 13,4% contre le franc suisse.

Obligations libellées en monnaies étrangères

Le portefeuille des obligations libellées en monnaies étrangères est composé de 31 placements collectifs et de 3 mandats de sous-délégation de la gestion confiés à 19 gestionnaires différents, avec une très bonne diversification par débiteur.

Pour les obligations étrangères, Retraites Populaires a continué de privilégier les obligations d'entreprises, tout en augmentant la part dédiée aux obligations à haut rendement. En matière d'échéances, le portefeuille a été maintenu plus court que l'indice de référence. Durant l'été 2012, une couverture supplémentaire pour trois mois sur le change EUR-CHF a été mise en place, en plus de la couverture dynamique du risque de change, permettant d'être protégé à 100% en cas de cassure du plancher à CHF 1.20. Cette couverture ponctuelle a été enlevée à l'automne 2012.

La performance, favorable en 2012, est nettement supérieure à son indice de référence. Les principaux contributeurs positifs sont les expositions au risque crédit entreprises de qualité et haut rendement dans les pays développés et émergents, ainsi

Evolution des marchés financiers

		Données au 31.12.2012	Données au 31.12.2011	Variations en points de base/en %
Taux d'intérêt à 3 mois (court terme)	Suisse	0,01%	0,05%	-4 pb
	Euro	0,19%	1,36%	-117 pb
	Anglais	0,52%	1,08%	-56 pb
	Américain	0,31%	0,58%	-27 pb
	Japonais	0,18%	0,20%	-2 pb
Taux de rendement à 10 ans (long terme)	Suisse	0,53%	1,66%	-13 pb
	Euro	1,32%	1,83%	-51 pb
	Anglais	1,83%	1,98%	-15 pb
	Américain	1,76%	1,88%	-12 pb
	Japonais	0,79%	0,99%	-20 pb
Marché des devises contre CHF	EUR	1,21	1,22	-0,8%
	GBP	1,49	1,46	2,0%
	USD	0,91	0,94	-2,6%
	JPY	1,06	1,22	-13,4%

que les investissements dans la dette souveraine de pays émergents. La couverture de change a été un contributeur légèrement négatif. A noter que la volatilité du compartiment est nettement inférieure à celle de son indice.

marchés boursiers. Après une longue période de faiblesse, les actions européennes ont dépassé leurs homologues américaines, affectées par l'élection présidentielle. En fin d'année 2012, l'amélioration des chiffres économiques et le retour au calme en Europe ont amené une évolution positive des marchés. Seuls les débats au sujet du budget américain sont venus jouer les trouble-fête durant le mois de décembre.

Actions de sociétés suisses

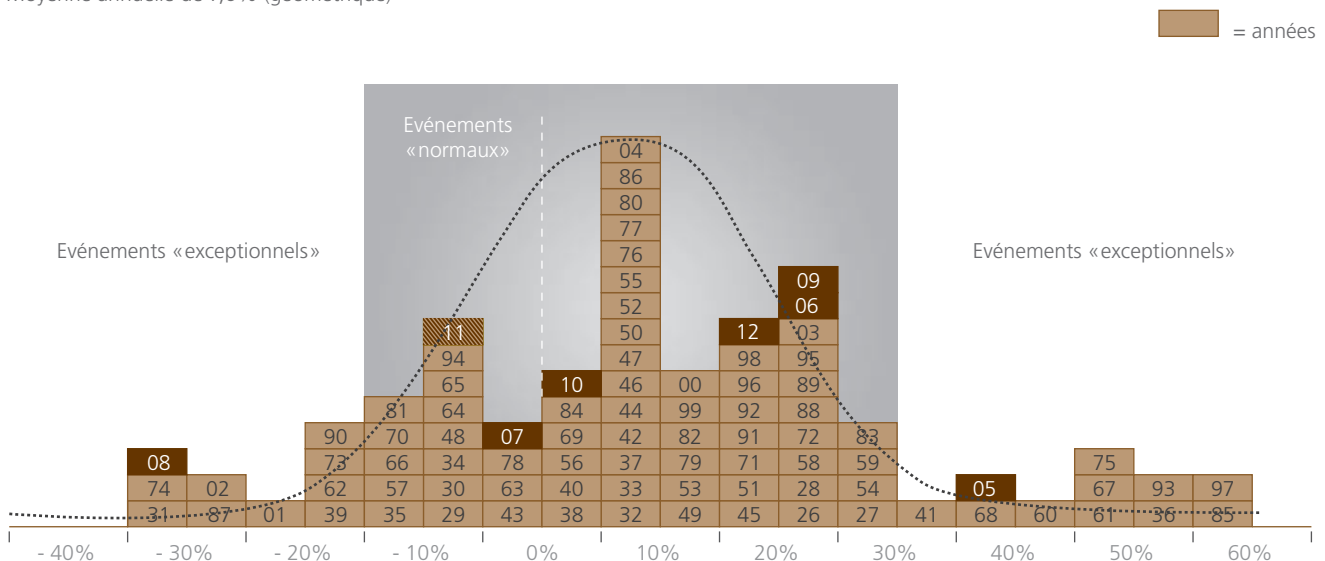
La reprise des marchés des actions démarrée à l'automne 2011 s'est accentuée au cours du premier trimestre 2012. La confiance des investisseurs est revenue, soutenue principalement par un redressement plus vigoureux que prévu de l'économie américaine. Les mesures exceptionnelles prises par la Banque centrale européenne (BCE) en vue de renforcer la liquidité ont permis également d'améliorer la confiance du consommateur et de l'investisseur. Durant le deuxième trimestre, les problèmes liés à la crise européenne, comme la gestion délicate et difficile de la situation en Grèce ainsi qu'en Espagne, mais aussi les chiffres économiques décevants dans les zones Etats-Unis et marchés émergents, ont ravivé les inquiétudes des investisseurs. Cependant, au troisième trimestre, l'engagement pris par la BCE de soutenir la zone euro a eu un impact positif sur les

Le portefeuille des actions de sociétés suisses est composé de 24 placements collectifs confiés à 17 gestionnaires, d'un portefeuille en valeurs secondaires géré en direct ainsi que d'actions de sociétés suisses non cotées.

La très légère sous-performance est principalement expliquée par la surpondération des sociétés de petite et moyenne capitalisations. La volatilité du compartiment est également inférieure à son indice grâce à l'aspect défensif du portefeuille.

Performances annuelles du marché suisse des actions de 1926 à 2012

Moyenne annuelle de 7,6% (géométrique)



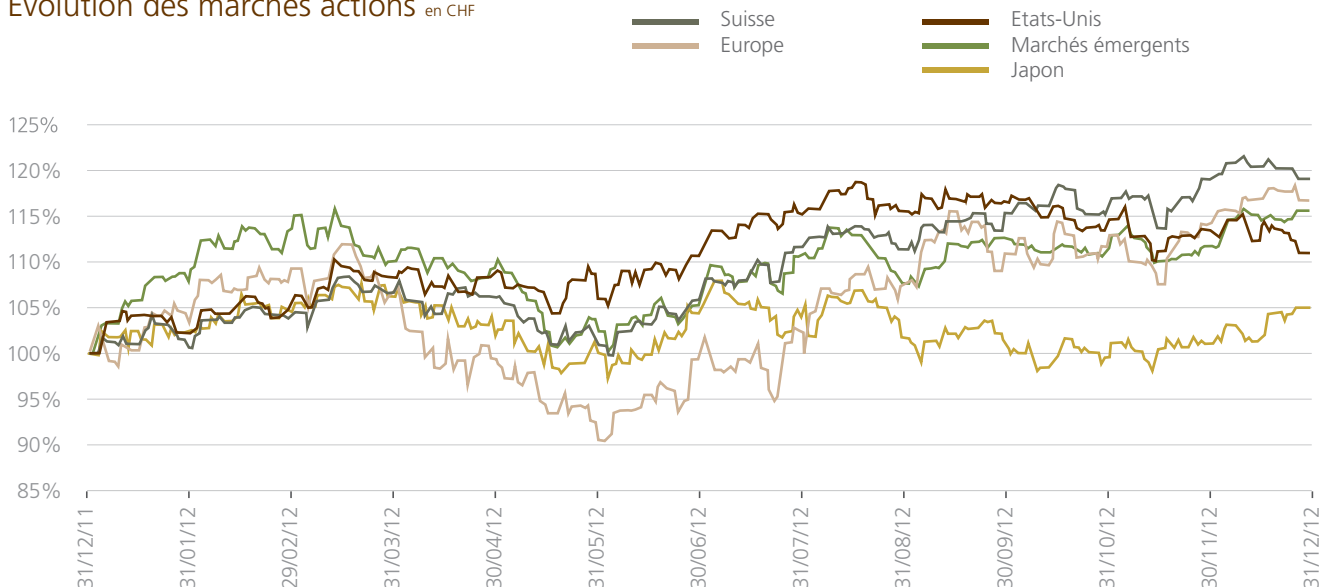
Sources : Bloomberg / Pictet



Lotti Fluri de Chabrey, boulangère,
marché d'Avenches



Evolution des marchés actions en CHF



Actions de sociétés étrangères

Le portefeuille d'actions de sociétés étrangères est composé de 46 placements collectifs confiés à 26 gestionnaires différents. Une très grande diversification des investissements est ainsi réalisée.

La performance 2012 du portefeuille d'actions de sociétés étrangères est positive mais inférieure à son indice de référence. Les principaux contributeurs à la sous-performance ont été la sélection des gestionnaires et la gestion dynamique du risque de change. A noter que la volatilité du compartiment a pu être réduite grâce à la couverture active du risque de change.

Titres de gages immobiliers

Lire en page 18 (Nos métiers > Prêts hypothécaires).

Placements alternatifs

En raison de la révision de la stratégie, l'ensemble du portefeuille a été mis en vente depuis le premier trimestre 2009 et plus de 99,3% des montants investis ont été réalisés. Le solde de 0,7% est encore ouvert.

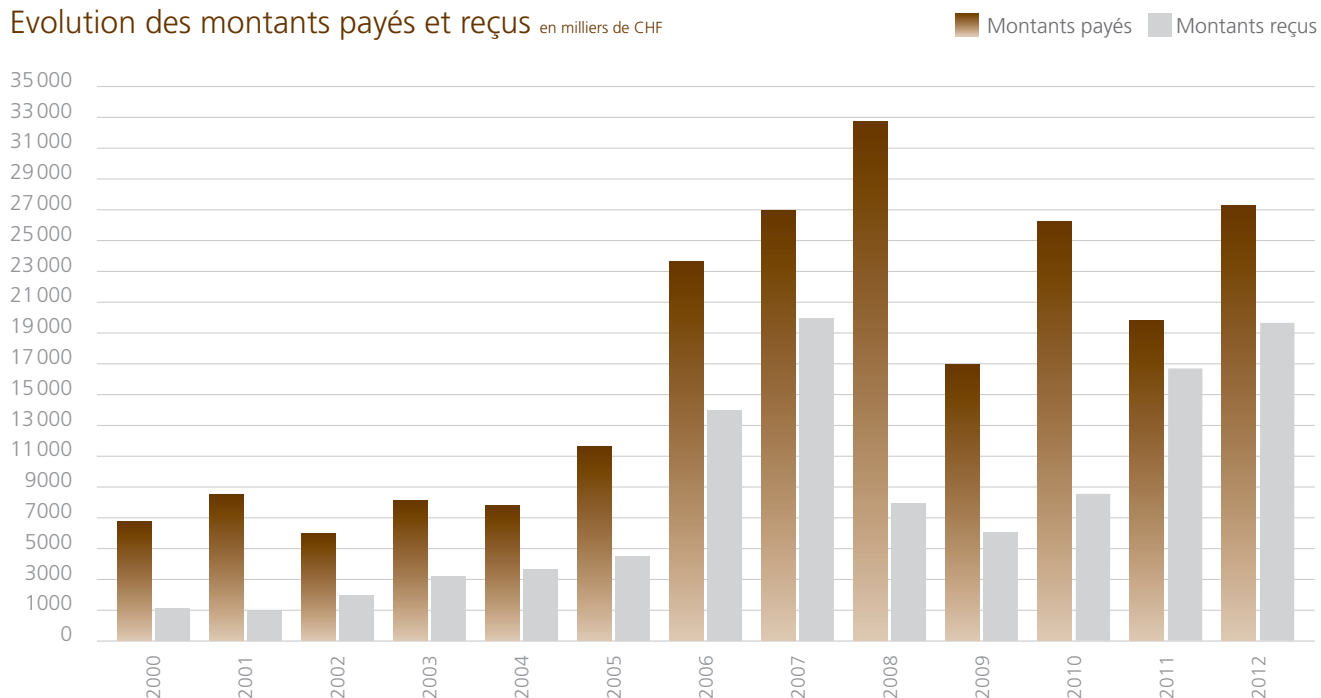
Placements privés

L'activité en placements privés a été relativement stable en 2012 pour l'ensemble du marché. Les levées de fonds ont progressé de 3%, à USD 314 milliards en 2012. Le volume des investissements effectués par les fonds est en recul de 4% par rapport à 2011. Il a cependant fortement progressé lors du 2^e semestre.

Parallèlement, le volume des sorties a atteint USD 275 milliards en 2012, soit une diminution de 11% par rapport à l'exercice 2011 qui avait été marqué par un record, avec deux transactions valorisées à plus de USD 10 milliards.

Le portefeuille dans les entreprises non cotées est composé de 60 placements collectifs confiés à 28 gestionnaires différents. Une très grande diversification est ainsi recherchée, en particulier au niveau géographique.

Evolution des montants payés et reçus en milliers de CHF



Pour Retraites Populaires, les distributions encaissées en 2012 se montent à 72% des capitaux appelés. Le graphique ci-dessus récapitule l'évolution des distributions et des appels de fonds depuis 2000.

La performance 2012 est légèrement supérieure à l'indice de référence, en raison de la surperformance des gestionnaires.

Une couverture dynamique du risque de change à hauteur de 50% de l'exposition en dollars américains et en euros a été mise en place au début d'octobre 2011. Le taux de couverture est de 27% au 31 décembre 2012. La volatilité est supérieure à l'indice de référence.

Autres placements

La stratégie d'investissement dans la classe d'actifs « Autres placements » s'est poursuivie durant l'année 2012. Le détail par sous-classe d'actifs est présenté ci-après.

Dans son ensemble, cette classe d'actifs a été un contributeur positif de la performance, mais inférieur au rendement global du portefeuille.

Immobilier indirect étranger

Le portefeuille de l'immobilier indirect étranger est composé de deux placements collectifs confiés à deux gestionnaires distincts. En automne 2012, un mandat de gestion a été attribué à un nouveau gestionnaire et intégré dans un véhicule de placement inédit, « RP Institutional Fund », créé par Retraites Populaires. En moyenne, plus de 35% du capital engagé a été appelé. Le développement du portefeuille immobilier indirect étranger est conforme aux attentes et d'ores et déjà bien diversifié, tant au niveau géographique que sectoriel.

La performance est légèrement supérieure à l'indice de référence, grâce aux opérations secondaires effectuées par l'un des gestionnaires. Ces opérations secondaires permettent aux gestionnaires de racheter des participations dans des fonds plus matures à des prix généralement inférieurs à leurs valeurs nettes d'inventaire.

Infrastructure suisse

Divers projets en matière d'infrastructure en Suisse font l'objet d'études quant à l'opportunité de participer à leur financement. Cela nécessite un travail important et de longue haleine. Les montants, la rentabilité et le risque paraissent appropriés pour les caisses de pension.

Obligations convertibles

Le marché des convertibles a été orienté à la hausse, favorisé par la baisse des primes de risque et par la performance positive du marché des actions. Le contributeur positif à la performance est la forte exposition à la stratégie « risque mixte » (convexité). Les contributeurs négatifs sont les fonds défensifs.

Le compartiment des obligations convertibles comprend 11 placements collectifs confiés à 8 gestionnaires différents. Démarré en mai 2010, ce portefeuille vise une diversification par stratégie, par style et par gestionnaire, conformément à l'allocation tactique. La part investie en francs suisses représente une fraction prépondérante du portefeuille.

Sur l'année 2012, le portefeuille a eu une performance positive, supérieure à celle de l'allocation tactique mais inférieure à son indice de référence (fortement influencé par le facteur « actions »).

Matières premières

Le portefeuille des matières premières est composé de 12 placements collectifs confiés à 9 gestionnaires différents. Lors de la première partie de l'année, le marché global des matières premières a fortement souffert de la crise relative à la dette et du ralentissement économique en général. Cette tendance s'est confirmée lors du second semestre malgré le bon comportement de l'agriculture et des métaux précieux.

La baisse importante de l'énergie s'explique par deux principaux facteurs. L'augmentation de l'offre liée à la production par fracturation hydraulique (gaz et pétrole de schiste) et l'affaiblissement de la demande dû à la crise économique. A contrario l'agriculture a connu une année haussière. En effet, les prévisions de récoltes de blé, de maïs et de soja ont été fortement diminuées suite à la sécheresse de ce début d'année aux Etats-Unis. Cet événement a provoqué une forte hausse des prix. Les métaux précieux ont, pour leur part, bien joué leur rôle de valeur refuge dans cette phase de recherche d'alternatives aux obligations étatiques.

La performance 2012 est légèrement négative et légèrement inférieure à son indice de référence. Le principal contributeur négatif à la performance a été la sélection des gestionnaires.

Volatilité implicite moyenne des obligations convertibles européennes



Microfinance

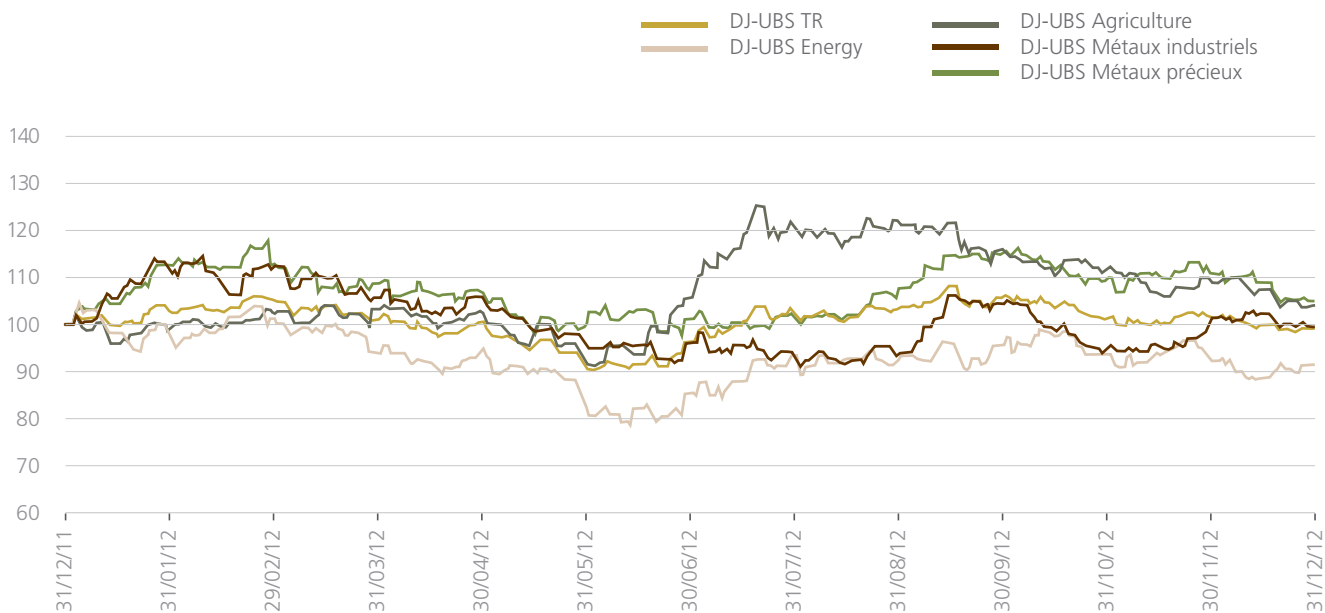
L'année 2012 a été placée sous le signe de la réglementation au sein du secteur. Il est en train de passer du statut de système financier annexe à celui de système financier organisé capable d'atteindre des millions de personnes dans des dizaines de pays. Un grand nombre d'institutions spécialisées est passé en 2012 du statut d'organisation non gouvernementale à celui d'institution bancaire réglementée.

Ce développement a permis aux microbanques de rester sur une croissance à deux chiffres (estimée à 20%), malgré la crise du début d'année et la baisse des rendements attendus tout au long de l'année 2012.

Le portefeuille microfinance est composé de 5 placements collectifs confiés à 4 gestionnaires distincts. Une très grande diversification est ainsi réalisée, en particulier au niveau géographique.

La performance est positive et supérieure à son indice de référence. Le portefeuille est couvert à raison de 100% contre le risque de change.

Evolution des marchés des matières premières en USD



*Les performances des secteurs de l'indice de référence DJ-UBS TR ne sont pas disponibles en CHF.



Jean-Philippe Gerber, apiculteur,
marché de Nyon

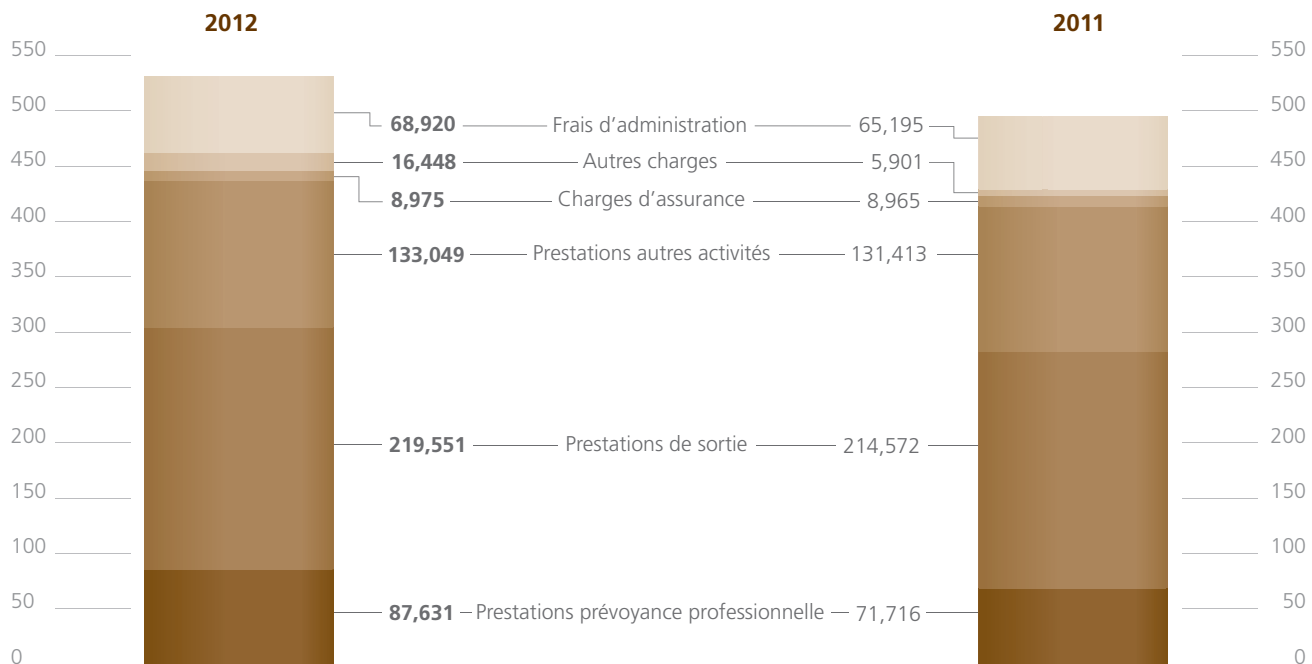


Produits et charges

Produits en millions de CHF

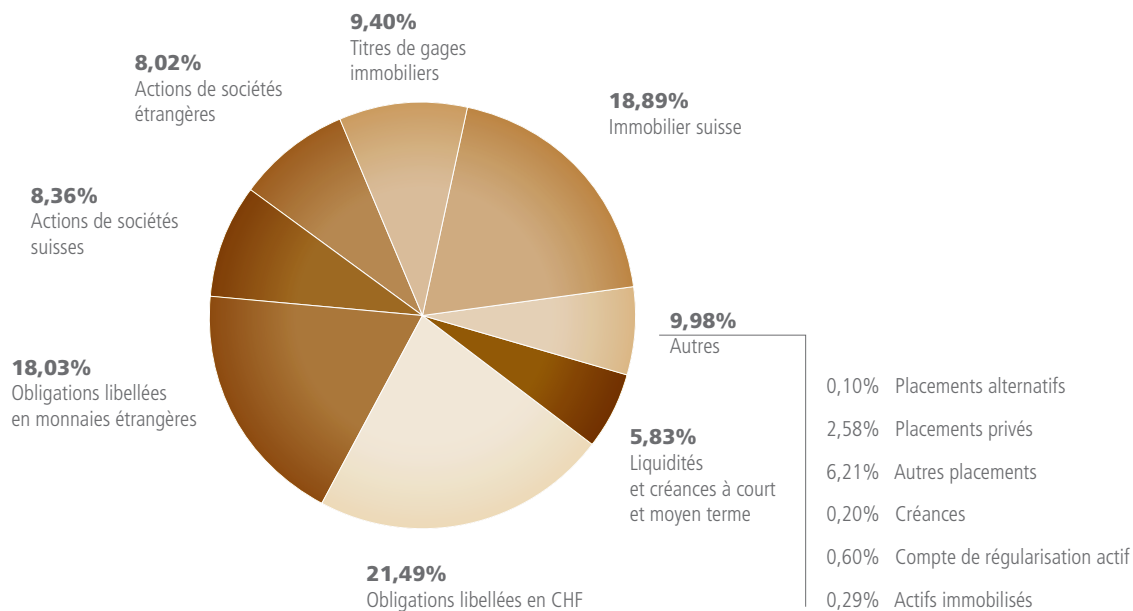


Charges en millions de CHF

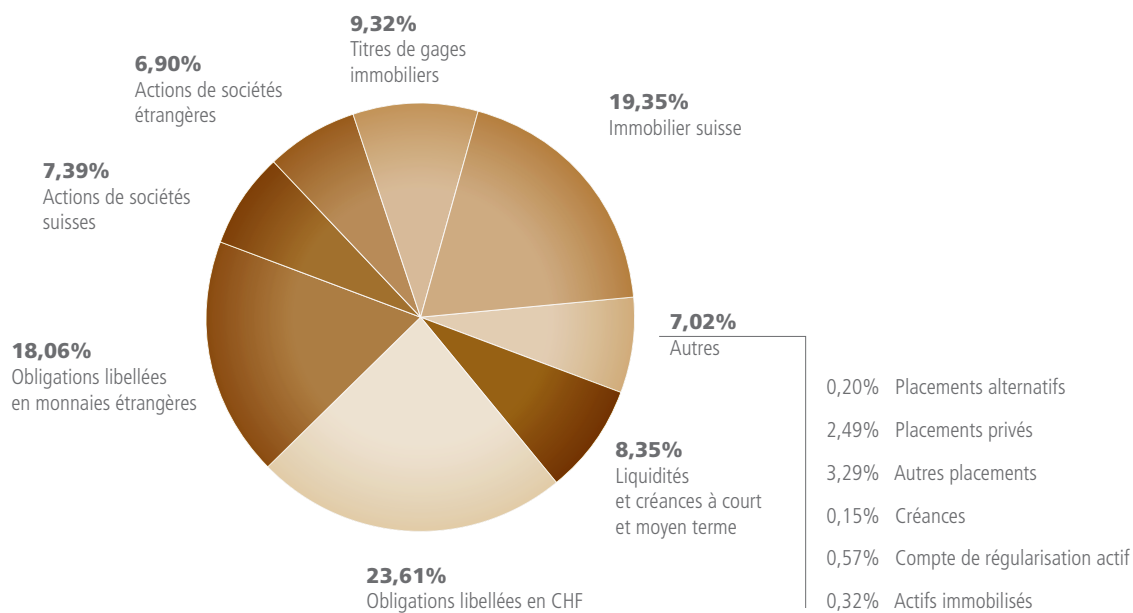


Répartition du bilan

2012



2011



Comptes annuels

Bilan au 31 décembre (en CHF)

Actif	2012	2011
Placements	5 078 186 934.78	4 615 577 985.06
Liquidités et créances à court et moyen terme	299 024 644.25	389 391 887.11
Obligations libellées en CHF	1 103 100 018.46	1 101 030 215.03
Obligations libellées en monnaies étrangères	925 512 281.98	842 403 000.30
Actions de sociétés suisses	429 313 407.63	344 419 579.08
Actions de sociétés étrangères	411 819 207.80	321 961 535.70
Titres de gages immobiliers	482 685 460.67	434 772 461.63
Immobilier suisse	969 987 515.00	902 411 281.74
Placements alternatifs	5 023 722.57	9 509 332.98
Placements privés	132 676 388.35	116 307 919.14
Autres placements	319 044 288.07	153 370 772.35
Créances	10 001 279.32	6 804 194.96
Créances sur des compagnies d'assurances	2 410 759.70	1 929 902.60
Créances sur des preneurs d'assurances	7 590 519.62	4 874 292.36
Compte de régularisation actif	30 832 382.65	26 354 058.82
Actifs immobilisés	14 725 000.00	14 803 600.00
	5 133 745 596.75	4 663 539 838.84

Passif	2012	2011
Dettes	374 758 462.00	334 957 183.62
Prestations de libre passage et rentes	41 530 952.83	27 682 710.40
Dettes envers des compagnies d'assurances	1 942 176.64	8 395 500.78
Autres dettes	31 919 721.50	24 818 544.82
Dépôts des compagnies d'assurances	63 306 024.65	62 326 194.60
Autres dépôts	236 059 586.38	211 734 233.02
Compte de régularisation passif	29 443 049.38	16 076 495.46
Réserve de contributions de l'employeur	6 311 160.47	6 003 570.97
Provisions non techniques	17 728 393.00	16 443 556.00
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	4 744 268 327.14	4 480 235 371.03
Réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
+ Fonds libres / – découvert	-38 763 795.24	-190 176 338.24
Situation au 1 ^{er} janvier	-190 176 338.24	-97 640 996.70
Attribution (+) / prélèvement (-) de l'exercice	151 412 543.00	-92 535 341.54
	5 133 745 596.75	4 663 539 838.84

Comptes annuels

Compte d'exploitation (en CHF)

	2012	2011
+ Cotisations et apports ordinaires et autres	291 970 677.98	288 526 205.50
+ Prestations d'entrée	317 879 086.55	297 813 752.20
= Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	609 849 764.53	586 339 957.70
– Prestations réglementaires	-220 001 337.92	-202 789 474.34
– Prestations extraréglementaires	-678 531.05	-339 137.89
– Prestations de sortie	-219 551 479.73	-214 571 821.01
= Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-440 231 348.70	-417 700 433.24
– Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de contributions	-264 340 545.61	-263 912 009.11
+ Produits de prestations d'assurance	8 762 079.28	6 571 917.24
– Charges d'assurance	-8 974 776.82	-8 965 464.04
= Résultat net de l'activité d'assurance	-94 934 827.32	-97 666 031.45
+ Résultat net des placements	290 542 364.74	34 315 099.18
– Constitution de provisions non techniques	-1 284 837.00	-977 000.00
+ Autres produits	42 457 563.62	42 888 762.31
– Autres charges	-16 447 625.06	-5 901 177.39
– Frais d'administration	-68 920 095.98	-65 194 994.19
= Résultat avant constitution / dissolution de la réserve de fluctuation de valeurs	151 412 543.00	-92 535 341.54
– Constitution (-) / dissolution (+) de la réserve de fluctuation de valeurs	0.00	0.00
= Excédent de produits (+) / de charges (-)	151 412 543.00	-92 535 341.54

Annexe aux comptes

Le bilan et le compte d'exploitation représentés dans le présent rapport reflètent l'ensemble des activités de Retraites Populaires. Toutefois, en raison de la spécificité des informations requises, seul un extrait de l'annexe aux comptes annuels est proposé ici.

Présentation des comptes selon la norme Swiss GAAP RPC 26

Les comptes annuels de Retraites Populaires regroupent une activité liée au 2^e pilier qui est assujettie à la Loi sur la prévoyance professionnelle (LPP) ainsi que d'autres activités qui n'y sont pas soumises.

Prévoyance professionnelle

En application des articles 47 et 48 de l'Ordonnance sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (OPP2), les éléments des comptes annuels de Retraites Populaires relatifs à l'activité de prévoyance professionnelle sont identifiés séparément. Ils sont présentés en conformité à la recommandation comptable Swiss GAAP RPC 26 depuis le 1^{er} janvier 2004.

Les éléments qui ne sont pas directement attribuables à la prévoyance professionnelle sont répartis sur la base des engagements et des actifs propres à chaque activité. Les frais d'administration sont répartis selon des critères propres à la

gestion. Le bilan et le compte d'exploitation répartis par activité figurent au point 9 de l'annexe intégrale. Des comptes annuels spécifiques à la prévoyance professionnelle sont également établis séparément.

Autres activités

Les éléments des comptes annuels relatifs aux autres activités de Retraites Populaires sont présentés en conformité avec la norme Swiss GAAP RPC 26 lorsque leur nature correspond à une définition prévue par la norme, à l'exception des provisions non techniques. Dans les autres cas, ainsi que pour les provisions précitées, le droit commercial et les règlements de Retraites Populaires sont appliqués.

Principes comptables et d'évaluation

Toutes les valeurs en monnaies étrangères sont converties en francs suisses aux cours des devises du dernier jour ouvrable de l'année.

Les provisions économiquement nécessaires, liées à un risque spécifique, sont portées directement en diminution des actifs correspondants (correctifs d'actifs).

Placements

Une part essentielle des investissements sont effectués par l'intermédiaire de placements collectifs, lesquels figurent au bilan à la valeur boursière ou à la dernière valeur nette d'inventaire connue.



Antonio Angelucci, charcutier, marché de Lausanne



Les rubriques suivantes contiennent des positions évaluées selon d'autres méthodes :

Liquidités et créances à court et moyen terme

Hormis les placements collectifs, les valeurs au bilan représentent les sommes effectivement dues à l'institution.

Obligations libellées en CHF

Hormis les placements collectifs, les obligations non cotées, les obligations simples, les reconnaissances de dette et les autres créances de débiteurs suisses figurent au bilan pour la somme effectivement due à l'institution.

Actions de sociétés suisses

Hormis les placements collectifs, les actions cotées sont évaluées à la valeur de marché. Les actions non cotées et les parts de coopératives figurent au bilan à la valeur d'acquisition.

Titres de gages immobiliers

Hormis les placements collectifs, les crédits de construction ainsi que les prêts hypothécaires figurent au bilan pour la valeur effectivement due à l'institution.

Immobilier suisse

Hormis les placements collectifs, les immeubles sont évalués à la valeur actuelle obtenue par la capitalisation des états locatifs au 31 décembre. Les taux utilisés sont les suivants :

	31.12.2012
Immeubles de plus de 10 ans	7,25%
Immeubles de 10 ans et moins	6,50%
Immeubles pour lesquels un loyer net est encaissé	6,00%

Ces taux sont revus périodiquement sur la base des données financières et économiques disponibles, ainsi que de données issues du portefeuille immobilier. La dernière révision a été effectuée au 31 décembre 2009.

Les terrains à bâtir, ceux à développer (zone intermédiaire ou autres) et les projets sont évalués à leur valeur d'acquisition augmentée des frais de développement et d'étude, sous déduction des correctifs d'actifs nécessaires afin de pallier toute baisse de valeur dont lesdits terrains ou projets pourraient être l'objet.

Autres placements

Hormis les placements collectifs, les autres placements comprennent les participations et autres placements stratégiques. Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, déduction faite des pertes de valeurs connues.

Créances

Les créances figurent au bilan pour les sommes effectivement dues à l'institution.

Modification des principes comptables, d'évaluation et de présentation des comptes

Les principes comptables et d'évaluation n'ont pas fait l'objet de changements pour l'exercice 2012.

Les rétrocessions versées par les prestataires financiers figurent en déduction des frais d'administration et de gestion (auparavant, elles étaient intégrées aux produits de la classe d'actifs concernée). Les chiffres de l'exercice 2011 ont été retraités.

Découvert / Explication des mesures prises

Au 31 décembre 2012, le degré de couverture est légèrement inférieur à 100% (soit 99,18%). L'institution présente ainsi un découvert de CHF 38 763 795.24. Le degré de couverture était de 95,76% au 31.12.2011.

Dans le cadre du suivi régulier de la situation financière, les décisions suivantes ont été progressivement prises par le Conseil d'administration, ces dernières années, en relation avec la situation de découvert :

- maintien de la stratégie de placement ;
- réduction du taux d'intérêt technique pour les nouvelles affaires, ainsi que sur l'ensemble du portefeuille des assurances de rentes, adaptation du taux d'intérêt octroyé sur les polices de libre passage ;
- réduction des participations aux excédents servies.

Ces mesures doivent produire leurs effets sur plusieurs exercices.

Compte tenu de la nette amélioration du degré de couverture, aucune mesure d'assainissement n'est envisagée. L'expert partage ce point de vue dans le cadre de sa prise de position datée du 9 avril 2013.

Le Conseil d'administration et le groupe de travail institué entre l'Etat et Retraites Populaires continuent de suivre attentivement l'évolution de la situation.

Au Conseil d'administration de
Retraites Populaires, Lausanne

Lausanne, le 13 mai 2013

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision nommé par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Retraites Populaires comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012 dont un extrait est reproduit aux pages 32 à 35.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux règlements, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'expert technique

Le Conseil d'Etat désigne pour la vérification, en plus de l'organe de révision, un expert technique. Ce dernier est chargé de contrôler le bilan technique annuel qui est établi par un actuaire-conseil désigné par le Conseil d'administration en dehors de Retraites Populaires.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012, sont conformes à la loi suisse, à la loi sur les Retraites Populaires et aux règlements.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Les comptes annuels présentent un découvert de CHF 38'763'795.24 et un degré de couverture de 99.18%. Les décisions prises sous sa propre responsabilité par le Conseil d'administration, avec le concours de l'expert technique agréé, en relation avec le découvert, sont présentées à l'annexe aux comptes annuels.

Nous constatons que la possibilité de résorber le découvert et la capacité de risque concernant les placements dépendent d'événements imprévisibles, tels que les développements sur les marchés des placements.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont présentés.

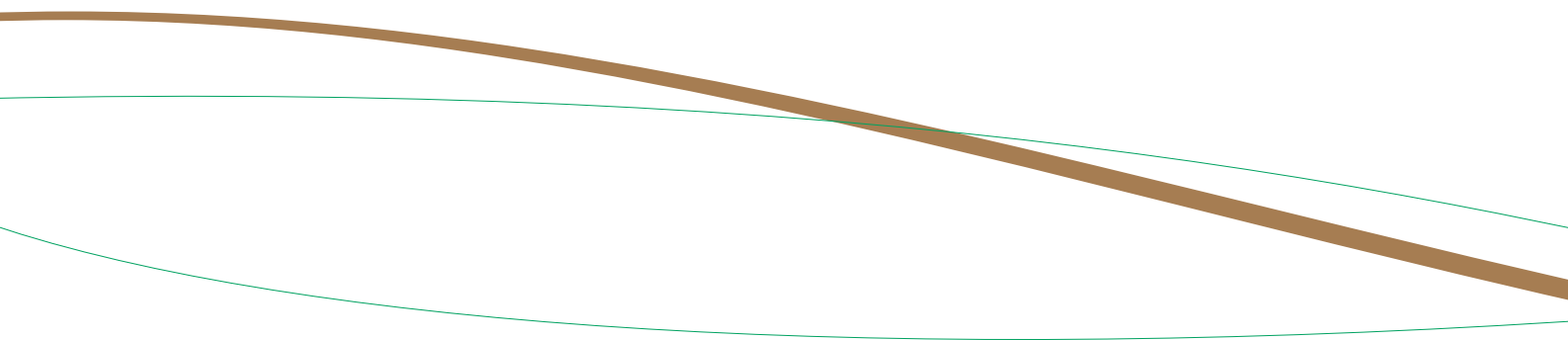
Ernst & Young SA

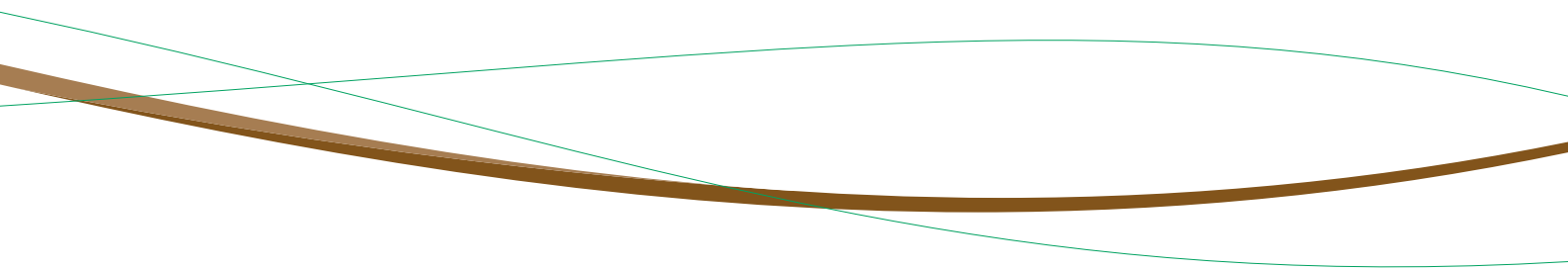


Pierre Balsiger
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Blaise Wägli
Expert-réviseur agréé





Retraites Populaires
Caroline 9
CP 288
1001 Lausanne
Tél. 021 348 21 11

www.retraitespopulaires.ch

